

L'AACC et l'APFP diffusent 84 recommandations pour la reprise des tournages de films publicitaires.

Paris, le 7 mai 2020 - En vue de la reprise des tournages et prises de vue dont la date a été fixée par les pouvoirs publics au 11 mai prochain, l'AACC et l'APFP proposent un document qui liste les recommandations pour garantir des conditions de sécurité maximum.

A la suite du communiqué cosigné paru le 6 mai pour alerter sur le fait que des règles sanitaires seraient dorénavant à respecter lors des tournages et shooting, l'AACC et l'APFP proposent un document qui liste 84 recommandations pour protéger les équipes. Ce document est une adaptation pour la France de celui produit par le Commercial Producer's in Ireland (CPI). La clarté, la complétude et la qualité du document ont été jugées idéales pour une bonne information des acteurs concernés : les sociétés de production, agences et annonceurs.

Post production, plateau, communications, transports, etc, pour chaque étape et chaque situation d'un tournage, les règles de sécurité à adopter sont indiquées.

Cette liste est évolutive et sera actualisée au fur et à mesure des nouvelles réglementations et consignes sanitaires, notamment au regard des recommandations contenues dans le guide des préconisations de sécurité sanitaire pour les activités de la production audiovisuelle, cinématographique et publicitaire rédigé dans le cadre des CCHSCT audiovisuel et cinéma.

Des discussions sont en cours avec l'Union des marques qui partagera dans quelques jours ces recommandations avec ses membres.

[Consulter les recommandations](#)

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement et RSE. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contact : Marie Gabrié | mgabrie@aacc.fr

A propos de l'APFP

L'Alliance des Producteurs de Films Publicitaires est le collège en charge de la production publicitaire au sein de l'Union des Producteurs de Cinéma qui un syndicat professionnel regroupant plus de 240 producteurs de films de long métrage et de films publicitaires. www.producteurscinema.fr

Contact : Xavier Prieur | xavier.prieur@producteurscinema.fr